



COLLÈGE LES BONS RAISINS
1 rue Victor Duruy
92500 Rueil-Malmaison
☎ 01 47 49 29 91
📠 01 47 51 20 47



PROJET D'ETABLISSEMENT

2021 – 2025

Ce projet d'établissement résulte du bilan du projet précédent qui a été porté à la connaissance de la communauté éducative suite au travail de concertation avec les professeurs durant l'année scolaire 2020-2021. Il énonce donc pour l'essentiel les actions que les membres de l'équipe éducative ont décidé de réaliser.

Ce projet, comme tout autre, se propose de poursuivre et d'améliorer les politiques éducatives menées. Les intentions qui l'animent procèdent de la situation présente et peuvent être circonscrites autour de trois axes :

- I. **Promouvoir la réussite et l'épanouissement de soi** : Faire réussir des parcours scolairement exigeants à un public présentant une mixité sociale de plus en plus importante.
- II. **Améliorer les pratiques pédagogiques** pour mieux accompagner les élèves vers l'autonomie.
- III. **Valoriser les liaisons inter-cycles et les partenariats** pour accompagner les élèves dans une scolarité exigeante.



COLLÈGE LES BONS RAISINS
1 rue Victor Duruy
92500 Rueil-Malmaison
☎ 01 47 49 29 91
📠 01 47 51 20 47



I. Promouvoir la réussite et l'épanouissement de soi : Faire réussir des parcours scolairement exigeants à un public présentant une mixité sociale de plus en plus importante.

1. **La réussite et l'épanouissement de soi s'expriment par une offre de formation riche** qui commande la présence d'élèves qui sont un facteur décisif d'émulation de dynamique de groupe : la section européenne, la classe bi-langue anglais-allemand, l'enseignement des langues de cultures anciennes, la pratique du théâtre soutenue par le concours de partenaires reconnus, la performance de l'associative sportive, la tradition des voyages et sorties créent une ambiance de travail dont tous bénéficient, de sorte que leur existence ne saurait être tributaire de leur effectif. Les élèves inscrits dans de tels enseignements et projets manifestent avec un éclat particulier l'influence positive que la présence de tels dispositifs possède sur le comportement de l'ensemble des élèves du collège et sur leur représentation de la scolarité. Le dialogue avec les élèves qui pratiquent ces enseignements optionnels et dispositifs introduit dans le collège une pratique scolaire dont la qualité ne peut manquer d'influer sur tous ceux qui y sont inscrits. Il est essentiel pour l'établissement d'entreprendre toutes les actions susceptibles d'assurer le rayonnement de ces enseignements et dispositifs particuliers et d'assurer leur publicité, notamment en promouvant la diversité des parcours d'excellence.

La présence du dispositif d'UPEAA marque cette volonté d'inclure le plus grand nombre dans le cercle vertueux de la réussite.

2. **La réussite et l'épanouissement de soi se traduisent par la progression des résultats**

Si les élèves atteignent les taux de réussite académique, un déficit continu affecte les élèves issus des PCS les plus défavorisées. La première des missions du collège est de préparer les élèves à une poursuite d'étude exigeante et personnalisée. Le collège a l'ambition de préparer les élèves à une poursuite dans le supérieur ; elle est aussi d'induire une plus grande proportion d'une classe d'âge à envisager un cursus bac+3_bac-3, ce qui ne pourra se faire sans amener davantage d'élèves issus des PCS défavorisées à l'entreprendre.

Les acquis dont témoigne le succès au diplôme national du brevet sont ce qui prépare grandement à accomplir une scolarité lycéenne. La marge avec laquelle est obtenu l'examen est ce qui augure le mieux du succès avec lequel cette scolarité lycéenne est effectuée. L'organisation d'examens d'entraînement s'avère donc un élément important dans le continuum pédagogique proposé à nos élèves.



COLLÈGE LES BONS RAISINS

1 rue Victor Duruy
92500 Rueil-Malmaison
☎ 01 47 49 29 91
📠 01 47 51 20 47



L'inscription des élèves à des concours et compétitions participe à cette préparation d'exigence scolaire et à la démystification de certaines études supérieures pour lesquelles le concours s'avère le passage obligé.

3. **La réussite et l'épanouissement de soi pour accéder à l'égalité des chances** requiert une dynamique que peut impulser la présence d'élèves dont la scolarité est favorisée à l'ensemble du public. Le collège bénéficie à cet égard de la diversité des quartiers qui l'entourent. Mais le transfert d'un nombre important d'élèves définis comme « très bons » vers les établissements privés risque de conduire à une contraction de la mixité que connaissent beaucoup d'établissements. Le collège Les Bons Raisins ne peut donc maintenir la mixité de ses élèves que grâce à la qualité de ses enseignements, de son fonctionnement pédagogique, son organisation éducative et de ses activités artistiques, sportives et culturelles.

4. L'interdisciplinarité à des fins d'excellence

L'enseignement en collège a connu ces dernières années des mutations structurelles, dont celle qui consistait, à l'instar du lycée et des classes préparatoires, à faire en sorte que le travail interdisciplinaire devienne la règle et non plus l'exception. L'interdisciplinarité porteuse de sens et favorable à la construction de compétences transversales introduit une dimension collégiale indispensable au développement de la culture langagière, littéraire, artistique, scientifique et numérique. Pour remplir sa mission et accroître son rayonnement le collège devra amplifier, à brève échéance, l'existence d'une pratique pédagogique interdisciplinaire partagée par tous. La nature de celle-ci reste à déterminer et sera largement tributaire de la stabilité des équipes pédagogiques.

5. **Le rapport à la lecture et à l'information** contribue à la réussite de parcours exigeants et à l'atteinte d'une excellence commune. Une offre littéraire quantitative et qualitative permettra de développer chez nos élèves une appétence pour le mot et sa compréhension. L'éducation aux médias et à l'information devient un élément incontournable de la perception du monde dans sa complexité.



COLLÈGE LES BONS RAISINS

1 rue Victor Duruy
92500 Rueil-Malmaison

☎ 01 47 49 29 91

📠 01 47 51 20 47



6. **Les sorties et voyages** font partie intégrante de l'acculturation commune que le collège doit procurer à ses élèves. Les échanges européens procèdent de cette intention de parfaire sa connaissance par la rencontre d'élèves issus de cultures différentes. A cet ensemble pourraient être envisagés des séjours d'intégration à l'attention du public le plus jeune. Il a été convenu que chaque élève puisse bénéficier d'au moins une sortie culturelle, dans le cours de l'année scolaire. Cette « journée culture » propose une activité péri-éducative dont le contenu est défini par un des professeurs de l'équipe pédagogique ; elle a aussi pour fin d'introduire entre les enseignants et les élèves une relation différente du face-à-face pédagogique.
7. **La réussite et l'épanouissement de soi s'ancrent dans un climat studieux** indispensable au déploiement des capacités intellectuelles et civiques des élèves. La mixité du public accueilli exige que la qualité de la vie scolaire fasse l'objet d'une vigilance constante, qui ne peut être exercée que grâce à l'action collective de la communauté éducative.

II. **Améliorer les pratiques pédagogiques pour mieux accompagner les élèves vers l'autonomie.**

1. **Création de progression pédagogique commune à tous les niveaux, dans toutes les disciplines** améliore l'efficacité des enseignements et permettre aux élèves de mieux se repérer dans son cursus au collège. Cette nouvelle modalité, sans entraver la liberté pédagogique de chacune et chacun, induira une pratique collégiale accrue ne pouvant que profiter à l'élève.



COLLÈGE LES BONS RAISINS

1 rue Victor Duruy
92500 Rueil-Malmaison

☎ 01 47 49 29 91

☎ 01 47 51 20 47



2. **Un développement des usages numériques à but d'autonomie.** Le collège détient une pratique active des usages numériques auprès des élèves. Le renforcement de ces pratiques par l'agrégation des connaissances d'utilisation des différents outils numériques participera à l'acculturation de tous. L'usage numérique, la plus régulière possible, des élèves au sein des enseignements s'accommodera à l'ambition de faire de chaque élève un acteur numérique autonome et vigilant.
3. **L'accompagnement personnalisé** a la triple mission de d'apporter un soutien, un perfectionnement et une aide à l'orientation fondé sur la prise en compte des besoins individuels et donc aussi des caractéristiques de chaque niveau. L'accompagnement personnalisé devra être contextualisé et s'adapter à la conjoncture en permettant aux équipes pédagogiques de façonner la ventilation des heures qui y sont dédiées. La cohérence du dispositif et de son organisation s'appréciera sur les quatre années du collège.
4. **Le dispositif Devoirs faits** devant répondre à la pluralité des profils des élèves, il est souhaitable que les professeurs de disciplines différentes puissent mettre leurs compétences au service d'autres élèves que les leurs. A cette fin, le dispositif devoirs faits pourra prendre la forme de modules alignés dans l'emploi du temps et ouverts à tous les élèves d'un même niveau. Le fonctionnement du module sera laissé à l'appréciation des professeurs qui l'animeront, après une concertation commune à tous les professeurs concernés par le dispositif, et l'alignement qu'il suppose ne sera réalisé que dans la mesure où lui s'avèrera satisfaisant pour l'emploi du temps des enseignants et des élèves.
5. **Des aides individualisées** indispensables pour dessiner la trajectoire scolaire la plus juste. Le recours au tutorat et à la mise en place de projet personnalisé de réussite scolaire doivent être encouragés et développés en fonction des besoins de l'élève afin qu'il puisse progressivement asseoir son autonomie.



COLLÈGE LES BONS RAISINS

1 rue Victor Duruy
92500 Rueil-Malmaison

☎ 01 47 49 29 91

☎ 01 47 51 20 47



6. **Effectifs réduits** : la distribution des horaires à effectifs réduit obéit à une dotation réglementaire. Laissée à l'appréciation de chaque établissement pour ce qui concerne les disciplines, cette dotation pourra se voir partiellement transférée d'un niveau à un autre si les concertations pédagogiques font apparaître que l'un de ceux-ci doit en bénéficier davantage ; ainsi est-il régulièrement souligné que l'enseignement à effectif réduit est plus particulièrement usité pour compenser la vacance prolongée d'un enseignant ayant tout ou partie d'un niveau à sa charge.

7. **L'existence d'instances pérennes** permettant la prise en compte d'un public de plus en plus mixte socialement. A l'instar du développement du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, le conseil de la vie collégienne devra prendre toute sa place au sein du collège. Des assemblées pluriannuelles réuniront l'ensemble des acteurs de ces instances avec notamment les élèves qui doivent être placés au cœur du fonctionnement de celles-ci. Il est souhaitable que les initiatives que comptent prendre les enseignants en matière d'acculturation citoyenne et de prévention sanitaire dans le cadre du CESC puissent impliquer le plus grand nombre de personnel et d'élèves. Le CVC, instance nécessaire à l'implication des élèves dans la vie de l'établissement, se réunira au moins une fois par trimestre. Les élèves pourront ainsi apporter directement leur propre contribution à l'évaluation des actions comprises dans le projet d'établissement et se trouver eux-mêmes à l'initiative de modalités supplémentaires de ce projet.

8. **Le forum des métiers** comme élément signifiant dans la scolarité de l'élève. Cette journée de présentation des filières scolaires et des métiers est un instrument de l'orientation des élèves vers le lycée, le supérieur et des partenaires que l'établissement entretient et entretiendra de plus en plus avec les différents lycées qui sont eux-mêmes en lien avec des établissements supérieurs.

9. **Des dispositifs de vie scolaire adaptés à l'épanouissement des élèves**. L'accueil d'un jeune public induit nécessairement le traitement d'actes qui contreviennent au règlement de l'établissement. Le personnel a toute la liberté d'appréhender les faits reprochés à un ou plusieurs élèves en utilisant le spectre des outils qui lui sont proposés. Dans un établissement public d'enseignement, la réponse la plus usitée pour répondre à une infraction et/ou un manquement s'efforcera de ne pas être dans un premier temps le recours à la punition ou à la sanction. Les personnels, et tout



COLLÈGE LES BONS RAISINS

1 rue Victor Duruy
92500 Rueil-Malmaison

☎ 01 47 49 29 91

☎ 01 47 51 20 47



particulièrement les enseignants, lors de l'application des décisions prises permettant de prendre conscience et/ou de réparer de son acte, prendront les meilleures dispositions pour limiter le risque d'aggraver le relâchement de la pratique scolaire qu'ils proposent de faire cesser.

III. Valoriser les liaisons inter-cycles et les partenariats pour accompagner les élèves dans une scolarité exigeante.

- 1. Liaison avec le premier degré :** le collège doit devra poursuivre le travail engagé afin que se développe dans les écoles d'où proviennent les élèves la motivation d'intégrer notre établissement. Il lui est par conséquent nécessaire d'y faire connaître ses spécificités et de veiller, avec la concours des services académiques, à consolider la continuité des enseignements optionnels et de ceux dispensés dans ces écoles.
Les exigences que le collège présentera aux écoliers, d'une part, gagnent à être pour eux l'objet d'une anticipation, et les acquis de l'école doivent être connus des professeurs qui accueillent les écoliers au collège. Ces analyses pédagogiques incitent à multiplier les rencontres qui unissent professeurs du premier degré et de collège, ainsi qu'à faire dispenser par des professeurs volontaires du collège, comme cela est déjà mis en pratique, certains enseignements. L'occurrence de telles pratiques est de nature à renforcer la connaissance que tous les acteurs du système éducatif peuvent avoir du continuum pédagogique traversé par l'élève.
- 2. Liaison avec le lycée :** le collège doit faire en sorte que se développe le souci de l'exigence de la continuité scolaire des élèves dont il a la charge. De la même manière, il est important de sécuriser la continuité des enseignements optionnels et de ceux dispensés dans les lycées dans lesquels les élèves poursuivent leur enseignement. Les collaborations avec les lycées professionnels mériteront d'être accentuées par le biais des stages et d'échanges pédagogiques. Ces partages pédagogiques incitent à multiplier les actions qui unissent professeurs du collège et du lycée, ainsi qu'à faire dispenser des cours en binôme par des professeurs volontaires dans certains enseignements ponctuels.
- 3. Journée portes ouvertes :** le collège poursuivra d'accueillir les familles des écoliers lors d'une journée portes ouvertes pendant laquelle les activités caractéristiques de l'établissement feront l'objet d'une présentation. Cette journée est un des éléments importants de la promotion des enseignements du collège et par conséquent aussi de la qualité de son recrutement. Elle s'inscrit donc dans le cadre des liens entretenus avec les écoles.



COLLÈGE LES BONS RAISINS

1 rue Victor Duruy
92500 Rueil-Malmaison
☎ 01 47 49 29 91
📠 01 47 51 20 47



4. **Partenariats extérieurs** : l'accroissement des liens avec des acteurs extérieurs enrichie les pratiques pédagogiques tout en favorisant la compréhension des apprentissages. Ces interactions commandent, aussi, l'attractivité des élèves qui est un facteur essentiel d'émulation ou de dynamique de groupe : parcours culturels, d'éducation au développement durable, d'éducation à la citoyenneté et à la santé. Le travail engagé avec nos partenaires participe à la richesse de l'offre pédagogique et contribue à l'intégration de l'établissement dans son environnement territorial. L'essor de ces partenariats participera inéluctablement au rayonnement du collège.

La réalisation d'un projet n'ayant d'autre intérêt qu'en fonction de ce que la réalité lui ajoute, il a été souligné en introduction que le point de vue de tous les acteurs du collège continuerait d'être sollicité sur les modifications ou amélioration que leur expérience appelle.

Le recours à des indicateurs, tableaux de bord et rapports d'activité conditionne le débat de la communauté éducative et par conséquent le devenir du dit projet d'établissement.